

Potentiel minéral et géographie des titres miniers au Gabon, 2005-2014

Dr Robert Edgard NDONG
Chargé de recherche (CAMES)
IRSH/CENAREST (Gabon)
edgardndong@yahoo.fr

Introduction

Souvent considérée comme étant en marge de la mondialisation, l'Afrique tient en revanche son rang dans le boom que connaît le secteur minier depuis le début des années 2000, marqué par une hausse ininterrompue des investissements dans cette industrie. Devant la demande de plus en plus forte de ressources minérales, due à la montée en puissance des pays émergents, l'Afrique, sous explorée et sous exploitée, prend des allures d'eldorado pour les petites et grandes compagnies minières originaires d'Europe, d'Amérique du Nord, et bien sûr de Chine (Vilard, 2011, p. 2).

Afin de satisfaire la demande mondiale en minerais, le potentiel minier de nombre de pays africains est convoité, y compris celui du Gabon. Pays de l'Afrique centrale, s'étendant sur une superficie de 267 667 km², longé à l'Ouest par l'Océan Atlantique, par la Guinée équatoriale et le Cameroun au Nord et par le Congo à l'Est et au Sud, le Gabon est riche en ressources naturelles et notamment en ressources minérales. Mais comme partout ailleurs, au Gabon «nul ne peut, y compris les propriétaires du sol, rechercher ou extraire des substances minérales utiles sur toute l'étendue du territoire national s'il n'est titulaire d'un titre minier ou d'une autorisation d'exploitation au sens de la présente loi¹.» Quelles sont donc, au Gabon, les substances minières disponibles dans le sous-sol et comment sont répartis les titres miniers indispensables à l'exercice de l'activité minière sur le territoire?

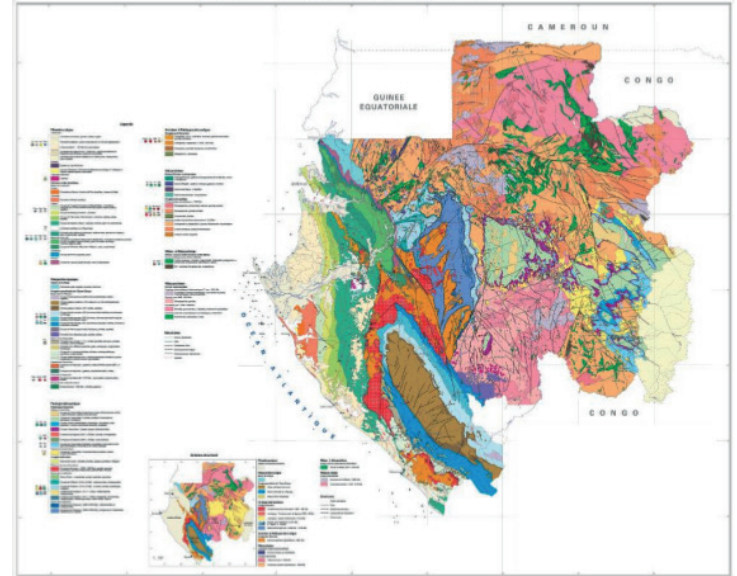
L'objectif de cette étude sommaire est de dresser un aperçu de la richesse du sous-sol gabonais et de la distribution spatiale des titres miniers. Pour ce faire, après avoir souligné la présence de nombreuses substances minières dans le sous-sol, l'on montre l'inégale distribution des titres miniers sur le territoire.

1. De nombreuses substances minières présentes dans le sous-sol

La troisième édition de la *Carte Géologique et des Ressources Minérales du Gabon* réalisée entre 2005 et 2009 dans le cadre du projet «Constitution d'une base de données géologiques et minières — Gabon» vient confirmer, avec plus de précisions, l'existence d'un fort potentiel minéral :

Le Gabon est un pays très riche d'un point de vue métallogénique. Plus de 900 indices et gîtes des substances utiles (minéraux, roches, etc.) et d'hydrocarbures ont été identifiés çà et là sur toute l'étendue du territoire, au cours de différentes campagnes de prospection minière en phases stratégique et tactique [...] ²

Figure 1 - Potentiel minéral du Gabon



Source : Ministère des Mines, Métallogénie du Gabon, p.1.

Tableau - Ensembles de substances minières inventoriées

Substances minières précieuses	
Métaux précieux	Argent, or, Platinoïdes.
Pierres précieuses	Diamant, concon
Minéraux Métalliques	
Métaux de base	Aluminium, cuivre, nickel, plomb, étain, zinc
Métaux ferreux et des aciers	Chrome, fer, manganèse, molybdène, titane, Tungstène
Métaux de spécialité et métaux rares	Béryllium, mercure, terres rares indifférenciées, Nobium-tentale, thorium, zirconium
Métaux non métalliques	
Substances énergétiques	Gaz, pétrole, uranium, vanadium
Minéraux pour industrie chimique	Barytine, fluorine, sel
Céramiques et métaux réfractaires	Dolomie,
Fertilisants	Phosphate, potasse
Matériaux de construction, pierres ornementales	Granite, gabbro, marbre
Autres roches et minéraux industriels	Talc

Source : Ministère des Mines, Le potentiel du sous-sol gabonais

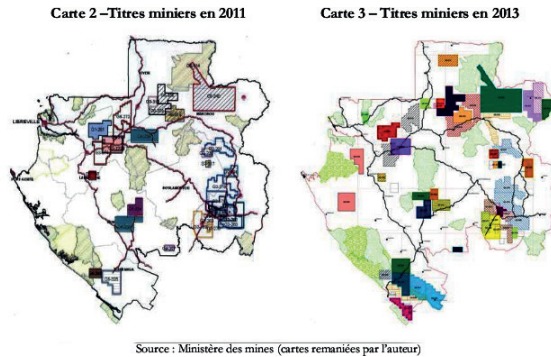
À la lumière des travaux géoscientifiques, les substances minières répertoriées peuvent être classées en trois grands ensembles : les substances minières précieuses, les minéraux métalliques et les métaux non métalliques. Lesdits travaux géoscientifiques contribuent à une meilleure connaissance du territoire. Ils permettent donc aux potentiels investisseurs miniers de disposer de cibles plus précises en vue de l'exploration minière, première étape du cycle du développement minier. Lequel développement minier implique la détention de titres miniers, inégalement répartis sur le territoire.

2. Distribution inégale des titres miniers sur le territoire

Bien qu'elles ne couvrent pas toute la période de cette étude, les cartes ci-dessous offrent néanmoins un aperçu de la distribution des titres miniers.

1. Hebdo Informations. Journal hebdomadaire d'informations et d'annonces légales, Loi n° 05/2000, portant code minier en République gabonaise, Art. 6, p.57.

2. Ministère des Mines, du Pétrole et des hydrocarbures du Gabon, Indices et gîtes minéraux du Gabon, Libreville, le 26 avril 2010, p. 1.



La distribution inégale des titres miniers sur le territoire est dictée par la géologie et la nature de la substance minière recherchée et exploitée. En schématisant à l'extrême, deux zones se dégagent : la côte et l'arrière-pays. La zone côtière est la moins sollicitée par les entreprises minières. Cette zone est propice aux hydrocarbures. C'est d'ailleurs la principale zone où se concentrent, depuis la fin des années 1950, les activités pétrolières, notamment sur le littoral de l'Ogooué-Maritime (Pourtier et Ben Yahmed, 2004, p. 15).

À l'inverse, l'arrière-pays est plus sollicité par les entreprises minières, principalement dans ses parties Sud-Est et Nord-Est. Concernant le Sud-Est, c'est le pôle minier opérationnel. Le lieu d'exploitation du riche gisement de manganèse de classe mondiale de Moanda, opéré depuis 1962 par la compagnie minière de l'Ogooué (COMILOG). C'est également la zone du projet aurifère de Bakoudou, mis en exploitation en 2012. C'est enfin la zone du projet d'exploration avancée du manganèse de Franceville.

S'agissant du Nord-Est, c'est la zone du projet de fer de Belinga, également de classe mondiale. Reconnu depuis 1895, le fer de Belinga, naguère connu sous le nom de fer de Mekambo, a fait l'objet d'une première tentative de développement entre 1938 et 1970³. Mais la conjoncture défavorable du marché du fer dans les années 1970 et les investissements financiers conséquents à consentir pour mettre en place la logistique indispensable à son développement rendent sceptiques les actionnaires américano-européens quant à sa rentabilité immédiate⁴. Il est réactivé en 2005, suite au boom minier mondial. Confié en 2006 aux Chinois de China National Machinery and Equipment Import and Export Corporation (CMEC), le projet de fer de Belinga ne connaît pas d'avancées ; d'où, en 2012, la résiliation par l'État gabonais du contrat avec la CMEC.

3. Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, Plan de développement économique et social (1971-1975), Libreville, p.540.

4. Archives de Fontainebleau, série 52 sous-série 5 dossier 2, Gabon - Questions économiques et financières, Compte-rendu de la réunion interministérielle tenue le 2 juin 1967 sous la présidence de M. Jouhaud, conseiller technique au cabinet du Premier ministre (document secret), p. 1.

À la lumière de la géographie des titres miniers, il est manifeste que les différents ensembles géologiques du pays suscitent un intérêt des entreprises. Elles tendent à solliciter des titres miniers notamment d'exploration dans les zones de découvertes importantes anciennes ou nouvelles.

Conclusion

Les levés géophysiques effectués entre 2005 et 2009 permettent d'affirmer que le sous-sol du Gabon regorge d'un important potentiel minéral. Celui-ci est composé de divers types de substances minières, regroupés en trois ensembles : les substances minières précieuses, les minéraux métalliques et les métaux non métalliques. Les autorisations attribuées pour opérer des activités minières sont réparties de façon inégale sur le territoire. Deux zones bien distinctes sont à relever. D'une part, la zone côtière est «négligée» parce que sa géologie est plutôt favorable au pétrole. D'autre part, l'arrière-pays est la zone privilégiée par les opérateurs miniers. Dans ladite zone, les titres miniers se concentrent dans les zones minières matures où le potentiel minier est bien reconnu.

Références

Sources d'archives

Archives de Fontainebleau, série 52 sous-série 5 dossier 2, Gabon - Questions économiques et financières, Compte-rendu de la réunion interministérielle tenue le 2 juin 1967 sous la présidence de M. Jouhaud, conseiller technique au cabinet du Premier ministre (document secret), 5 p.

Sources imprimées

Hebdo Informations. Journal hebdomadaire d'informations et d'annonces légales, Loi n° 05/2000, portant code minier en République gabonaise, pp.57-68.

Ministère des Mines, Métallogénie du Gabon, 4p.

Ministère des Mines, du Pétrole et des hydrocarbures du Gabon, Indices et gîtes minéraux du Gabon, Libreville, le 26 avril 2010, 10 p.

Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, Plan de développement économique et social (1971-1975), Libreville, 1970, 555 p.

Bibliographie

VILARD Étienne, 2011, «Le secteur minier, levier de croissance en Afrique? (Éditorial)», *Revue de Proparco*, n° 8, p.2.

POURTIER Roland et BEN YAHMED Danielle, 2004, *Atlas du Gabon*, Paris, Éditions J. A.